

LEÇON 9

DROITS DE VOTE

QUESTION DIRECTRICE

Pourquoi les droits de vote ont-ils changé?

APERÇU

Plusieurs groupes ont été privés de ce droit par le passé, selon des critères fondés sur le sexe, l'identité raciale, l'origine nationale et la religion. Le suffrage universel est le droit pour tous les citoyens adultes de voter lors d'une élection. Il a fallu à différents groupes des décennies de lutte pour faire instaurer ce principe.

Dans cette leçon, les élèves en apprennent davantage sur les combats menés par certains groupes pour obtenir le droit de voter au Canada. Les élèves établissent une échelle chronologique des événements de l'histoire qui ont façonné notre droit de vote jusqu'à aujourd'hui. Ils réfléchissent et discutent sur ce qu'ils ressentent par rapport aux groupes exclus. Les élèves ont également l'occasion de discuter du faible taux de participation aux élections et considèrent les raisons de ce déclin.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Nous apprenons à :

- Utiliser les concepts de *cause et de conséquence* afin d'expliquer l'histoire du droit de vote au Canada et les politiques discriminatoires liées au suffrage.
- Utiliser le concept de *continuité et de changement* pour établir des liens entre d'importants événements de l'histoire et déterminer comment ils affectent le développement communautaire de deux groupes ou plus.
- Réfléchir aux discriminations du passé relatif au droit de vote.
- Utiliser le concept d'*importance* pour montrer comment et pourquoi le droit de vote à une signification et une importance différentes pour différents groupes ou personnes.
- Faire preuve de respect de soi, mais également de respect et d'empathie pour les autres (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Identité).

CRITÈRES DE RÉUSSITE

Vous trouverez ci-dessous des exemples de critères de réussite dont vous pouvez vous inspirer. L'établissement de vos propres critères de réussite avec vos élèves permettra à ces derniers de s'approprier leur apprentissage et de comprendre ce que signifie un apprentissage efficace.

JE PEUX...

- Déterminer les contributions de différents groupes et leur incidence sur le droit de vote au Canada (*cause et conséquence*).
- Établir des liens entre d'importants événements de l'histoire et déterminer comment ils affectent le développement communautaire de deux groupes ou plus. (*continuité et changement*)
- Choisir un événement historique et expliquer son impact les droits démocratiques au Canada.
- Analyser comment différents groupes ont contribué à l'objectif d'inclusion au Canada (*constantes et tendances*).
- Expliquer comment et pourquoi le droit de vote à une signification et une importance différentes pour différents groupes ou personnes (*importance*).
- Faire preuve d'empathie envers ceux qui n'ont pas été traités de façon équitable.

LIENS AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES

	<i>Attentes générales</i>	<i>Attentes spécifiques</i>
Études sociales (5^e année)	B3. Droits et responsabilités: Expliquer les droits et les responsabilités liés à la citoyenneté ainsi que le rôle des différents paliers de gouvernement du Canada.	B3.1 Décrire des droits et des responsabilités liés à la citoyenneté canadienne (<i>p. ex., droit de vote pour tous, d'être à l'abri de la discrimination, de s'exprimer librement; responsabilité de respecter les droits d'autrui, de participer au processus électoral, de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans sa communauté</i>).
Études sociales (6^e année)	A2. Diversité, inclusion et identité canadienne: Analyser les caractéristiques physiques, sociales et culturelles de diverses communautés et régions canadiennes qui ont façonné l'identité canadienne. A3. Développement des communautés au Canada: Expliquer des événements qui ont marqué de façon significative diverses communautés du Canada et qui ont contribué à transformer la société canadienne au fil du temps.	A2.3 Décrire les efforts déployés par différents groupes pour bâtir une société canadienne inclusive et les moyens dont ils disposent pour mener leurs actions (<i>p. ex., politique canadienne du multiculturalisme, Charte canadienne des droits et libertés, Code des droits de la personne de l'Ontario, Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario, légalisation du mariage homosexuel</i>). A3.4 Décrire des éléments fondamentaux de l'identité canadienne.
Communication orale	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension et rédaction: Comprendre des messages de diverses formes et fonctions et y réagir dans un contexte significatif. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recourir à divers moyens pour clarifier et vérifier sa compréhension d'un message. • Identifier les techniques de persuasion utilisées par divers médias pour influencer un public cible.
Écriture	<ul style="list-style-type: none"> • Planification: Planifier ses projets d'écriture en utilisant des stratégies et des outils de préécriture. 	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer, seul ou en groupe, le sujet, les destinataires, l'intention d'écriture et le genre de texte à produire dans diverses situations d'écriture
Lecture	<ul style="list-style-type: none"> • Réaction à la lecture: Expliquer les textes lus en faisant des rapprochements avec d'autres textes et ses expériences personnelles. • Lecture: Lire divers textes imprimés et électroniques en mettant sa connaissance du système de l'écrit et de stratégies de lecture au service de la construction de sens dans des situations variées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer sa compréhension des textes à l'étude en répondant, oralement ou par écrit, à des questions faisant appel à divers niveaux d'habiletés de la pensée • Mettre en relation son intention de lecture initiale et les objectifs atteints.

NEURONES EN ACTION

1. Lisez le texte de fiction suivant à vos élèves :

L'an dernier, il y avait beaucoup d'intimidation entre les élèves de l'école publique Harrison. Les élèves ne se traitaient pas avec respect. Il y avait des bagarres, des moqueries et des pleurs presque chaque jour et la situation perturbait énormément la communauté scolaire. Pendant l'été, les parents, les enseignants, la directrice et les membres du personnel ont tenu des réunions pour trouver une solution. Après mûre réflexion, ils ont décidé que les élèves ne pourraient plus choisir leurs propres amis. Ce seraient les parents qui prendraient cette décision et les enseignants qui veilleraient à ce qu'elle soit respectée.

2. Au moyen de la stratégie Penser-Jumeler-Partager, demandez aux élèves de répondre aux questions suivantes :

- Comment vous sentiriez-vous si vous n'aviez pas le droit de choisir vos propres amis?
- Pourquoi est-il important de pouvoir prendre nos propres décisions ou d'avoir notre mot à dire dans les décisions qui nous concernent?
- Que peut-il survenir lorsque les gens ne jouent pas un rôle actif dans les décisions qui les concernent?

SUIVI

1. Expliquez aux élèves que le droit de vote n'a pas toujours été universel au Canada. Plusieurs groupes ont été privés de ce droit par le passé, selon des critères fondés sur le sexe, l'origine et la religion. Regardez la vidéo [Le droit de vote](#) avec la classe.

Mise au point relative à la vidéo : Bien que les femmes aient gagné le droit de vote à partir de 1918 sur la base du genre, plusieurs femmes restaient exclues dû à leur origine ethnique, leur identité raciale ou leur religion. Le suffrage universel ne fut atteint qu'en 1960.

2. Distribuez des copies du document 9.1 et de la fiche 9.2. En groupes de deux ou individuellement, les élèves devront étudier le document et indiquer les dates auxquelles les droits de vote d'un groupe particulier ont été modifiés ou élargis, et résumer l'information sur ce qui s'est produit et pourquoi.

3. Ensuite, demandez aux élèves de créer une échelle chronologique illustrant les dates où les divers groupes ont obtenu le droit de voter ou le moment où leur accès au vote s'est amélioré.

Références : www.edrawsoft.com/fr/timelinetemplate.php

4. Le taux de vote est en déclin au Canada depuis plusieurs décennies. Lors de l'élection provinciale de 2014 en Ontario, tout juste la moitié des électeurs admissibles (52 %) ont exprimé leur suffrage. Pourquoi croyez-vous que les gens votent moins qu'avant? Le fait de ne pas voter peut-il être un choix valide? Voterez-vous lorsque vous aurez 18 ans? Pourquoi?

CONSOLIDATION DES CONNAISSANCES

Lancer une brève discussion sur le droit de vote et la participation électorale, ou demander aux élèves de répondre à l'une ou à plusieurs des questions suivantes :

- Pourquoi est-ce important que tous les citoyens (de 18 ans et plus) aient le droit de vote?
- Qu'advierait-il si les gens ne votaient pas dans le cadre des élections gouvernementales?

CONSEILS AUX ENSEIGNANTS

- Soyez sensibles aux circonstances de la vie des élèves qui peuvent créer une polémique autour du vote et de la participation démocratique, comme les motifs religieux ou les traditions de certains groupes.
- Reconnaissez et respectez les obstacles qui peuvent empêcher certains individus ou groupes de voter (p. ex. une histoire négative, la classe socio-économique, la langue, l'immigration)

POSSIBILITÉS D'ÉVALUATION

Type d'évaluation	Aspect de la leçon	Questions directrices pour les enseignants
POUR L'APPRENTISSAGE	NEURONES EN ACTION	<p>Les élèves comprennent-ils le concept d'être privé de certains droits?</p> <p>Les élèves peuvent-ils relier le concept des droits à l'école avec les droits au sein de leur communauté?</p> <p>Les élèves ont-ils de l'empathie pour les autres? Comprennent-ils les motivations du mouvement en faveur du suffrage universel?</p>
EN TANT QU'APPRENTISSAGE	<p>SUIVI fiche 9.2</p> <p>Ligne chronologique</p>	<p>Les élèves utilisent-ils des titres et mots clés pour trouver les sections pertinentes? Est-ce qu'ils utilisent une information exacte sur leur fiche?</p> <p>Les élèves font-ils la preuve qu'ils comprennent l'information en résumant les dates importantes du mouvement de promotion du suffrage? Est-ce qu'ils utilisent des moyens visuels pertinents et appropriés?</p>
SUR L'APPRENTISSAGE	CONSOLIDATION DES CONNAISSANCES	Est-ce que les élèves comprennent le concept du vote lors d'une élection? Comprennent-ils les conséquences de ne pas voter?

APPRENTISSAGE POUR TOUS

Plans pédagogiques individuels	<p>Modifications</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir plus de temps pour la fiche 9.2 et l'échelle chronologique. • Encourager les élèves à poser des questions sur le contenu pour vous assurer qu'ils ont compris. • Demander aux élèves de créer une affiche en lien avec l'information de la fiche 9.2. <p>Enrichissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demander aux élèves de mener une recherche sur les personnes et les groupes qui ont mené le mouvement de promotion du suffrage et de raconter leur histoire à leurs camarades.
Apprenants de langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des termes supplémentaires du glossaire pour la fiche 9.2.
Pédagogie adaptée à la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Certains élèves peuvent provenir de groupes qui ont été privés de leurs droits de vote. Veillez à instaurer un climat propice à des discussions respectueuses. <p>Point de vue autochtone</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre l'accent sur l'année où les peuples autochtones ont obtenu le droit de voter. • Les Autochtones ont dû attendre longtemps pour obtenir des droits et atteindre l'égalité. Veillez à instaurer un climat propice à des discussions respectueuses.

DOCUMENT 9.1 : HISTOIRE DU DROIT DE VOTE AU CANADA

Le document suivant offre un résumé des événements importants qui ont trait à l'histoire du droit de vote au Canada.

Amérique du Nord britannique – seuls les hommes riches pouvaient voter (1758-1866)

Pendant cette période, très peu de personnes étaient autorisées à voter. La Loi disait que vous deviez posséder des terres ou payer un certain montant en taxes annuelles ou en loyer. La plupart des électeurs étaient des hommes riches et blancs. Les femmes et de nombreux groupes religieux et ethniques n'étaient pas autorisés à voter.

Élargir le droit de vote aux femmes (1867-1919)

À partir des années 1870, les femmes commencèrent à faire campagne pour le droit de vote. Elles utilisèrent des pétitions, des discours et des marches pour diffuser leur message. Gagner du soutien n'était pas chose facile.

Les femmes reçurent l'aide de groupes puissants et essayèrent de faire changer les lois. Cependant, les politiciens n'approuvaient pas les lois. Malgré la déception, les femmes ne baissèrent pas les bras.



Nellie McClung, activiste pour le droit de vote des femmes et première femme politicienne élue du Canada

Les changements commencèrent à se produire après de nombreuses années. Le Manitoba fut la première province à laisser les femmes voter en 1916. D'autres provinces lui emboîtèrent le pas. En 1917, les femmes pouvaient voter aux élections fédérales. Il est important de mentionner que les nouvelles lois n'incluaient pas toutes les femmes. Les femmes de nombreux groupes ethniques et religieux n'étaient pas toujours en mesure de voter.

Élargir le droit de vote à tous les groupes (1920-1960)

Une nouvelle loi, approuvée en 1920, permit à un plus grand nombre de personnes de voter. Cette loi se nommait l'Acte des élections fédérales.



Premier ministre John Diefenbaker supervisa l'expansion du droit de vote aux Autochtones en 1960.

Cependant, le système resta injuste. Les peuples autochtones et les Canadiens d'origine chinoise et japonaise ne pouvaient pas voter même s'ils avaient servi dans l'armée canadienne. Les peuples autochtones ne pouvaient voter que s'ils abandonnaient leurs droits issus des traités. De nombreux groupes religieux furent également traités injustement pendant des années.

Il fallut de nombreuses années de protestation et de débat pour parvenir à l'égalité. Tous les groupes obtinrent finalement le droit de vote en 1960.

Rendre le vote plus facile (1961-1997)

Pendant cette période, d'autres mesures ont été prises pour éliminer les obstacles et faciliter le vote.

- Les employeurs devaient donner à leurs employés assez de temps libre pour aller voter.
- Les heures de vote furent prolongées.
- Les gens pouvaient voter à l'avance certains jours.
- Les gens pouvaient voter par la poste. Ce système est utilisé par les étudiants qui vivent loin de chez eux et les personnes qui voyagent ou habitent à l'extérieur du pays.
- Les lieux des bureaux de vote sont maintenant sélectionnés en fonction de l'accès aux fauteuils roulants.
- De nouveaux outils de vote et une aide supplémentaire furent offerts aux électeurs, tel que des loupes pour aider à lire les bulletins de vote, des bulletins en braille et des bulletins à gros caractères. Le langage des signes fut également rendu disponible.
- Des bureaux de vote furent mis en place à certains endroits pour faciliter le vote (p. ex. collèges, universités, hôpitaux).
- L'information pour les électeurs a été rendue disponible dans plusieurs langues.
- Des programmes d'éducation ont été créés pour aider les gens à prendre conscience de la façon de voter.

Défis liés à la Charte (1982-2004)

- La *Charte canadienne des droits et libertés* fut créée pour protéger nos droits et libertés. Cela aida plusieurs groupes à imposer des changements aux lois électorales.
- Les juges fédéraux ne pouvaient pas voter aux élections fédérales avant 1988. C'est une décision du tribunal qui a changé cette loi.
- En 1993, les lois électorales furent modifiées pour permettre aux personnes atteintes d'une maladie mentale de voter.
- Les prisonniers ne purent voter qu'à partir de 1993. Cependant, cela n'inclutait pas tous les prisonniers. Leur peine devait être inférieure à deux ans.
- En 2002, la Cour suprême du Canada statua que les gens en prison pendant plus de deux ans ne pouvaient être laissés pour compte. Bien que la loi n'ait pas changé, ils peuvent maintenant voter depuis 2004.

FICHE 9.2 : DROITS DE VOTE AU CANADA

Pour chaque groupe, résumez les changements qui se sont répercutés sur leurs droits de vote au fil des ans.

Groupe	Année(s)	Qu'est-ce qui est arrivé et comment?
Femmes		
Peuples autochtones		
Canadiens d'origine chinoise		
Personnes handicapées		
Juges		
Personnes ayant une maladie mentale		
Canadiens en prison		